

# CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES E EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum  
de placement  
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

LU1317704135

Reporting mensuel - 31/12/2024

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

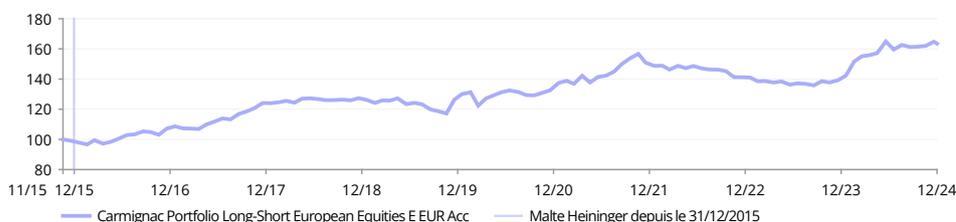
Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

### EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/12/2024 - Net de frais)

E EUR Acc	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 19/11/2015	3 ans	5 ans	Depuis le 19/11/2015	Depuis le 31/12/2015
	0.70	17.08	8.12	29.19	63.52	2.63	5.25	5.54	5.6

### PERFORMANCES MENSUELLES (%) (Net de frais)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2024	3.09	6.78	2.37	-0.98	1.49	5.25	-3.52	0.57	0.43	0.10	0.01	0.70	17.08
2023	-0.15	-1.67	-0.93	0.10	1.02	-2.36	1.23	-0.03	-0.13	1.49	0.29	0.55	-0.68
2022	-1.14	-0.88	-0.35	1.52	-2.41	2.84	-2.58	0.21	0.20	-3.46	-0.56	-0.49	-7.03
2021	-2.59	3.78	-0.14	3.64	-0.65	1.96	0.76	3.26	1.73	2.29	-1.00	-1.05	12.39
2020	1.94	-2.90	-0.63	3.73	-0.94	3.71	-2.02	4.02	-4.50	-1.54	2.99	2.77	6.32
2019	-1.77	-0.56	1.10	-0.78	0.90	-1.82	-0.47	-1.25	-2.71	-0.39	6.04	0.91	-1.07
2018	-0.12	2.46	-2.35	1.23	1.81	-0.36	-1.03	1.49	-0.84	-0.25	0.60	0.80	3.39
2017	1.15	-2.30	0.49	2.83	0.87	0.81	1.40	0.48	3.25	2.84	0.14	2.02	14.77
2016	-2.30	-1.03	3.68	-3.34	3.42	1.35	2.02	0.74	1.07	-2.04	0.47	4.06	8.07
2015	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	-0.75	0.52	-0.23

Depuis le 31/12/2015, une nouvelle équipe a repris la gestion du fonds.

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du fonds	6.4	8.0	7.5
Ratio de Sharpe	0.0	0.6	0.7
Bêta	-0.0	0.1	0.1
Ratio de Sortino	0.1	0.8	1.0

Calcul : pas hebdomadaire

### VAR

Var du Fonds 3.5%

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	1.1%
Portefeuille taux	0.1%
Derivés actions	2.6%
Derivés devises	-0.1%
<b>Total</b>	<b>3.6%</b>

Performances brutes mensuelles



M. Heiningger

## CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	43.8%
Nb emetteurs short	44
Nb emetteurs longs	37

## FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : Luxembourg  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : SICAV  
**Nom de la SICAV** : Carmignac Portfolio  
**Gestionnaire financier** : White Creek Capital LLP  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 15:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 15/11/2013  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 561M€ / 581M\$<sup>(1)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

## PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 19/11/2015  
**Devise de cotation** : EUR  
**Encours de la part** : 20M€  
**VL (part)** : 163.52€  
**Catégorie Morningstar™** : Long/Short Equity - Europe



Overall Morningstar Rating™

12/2024

## GÉRANT(S) DU FONDS

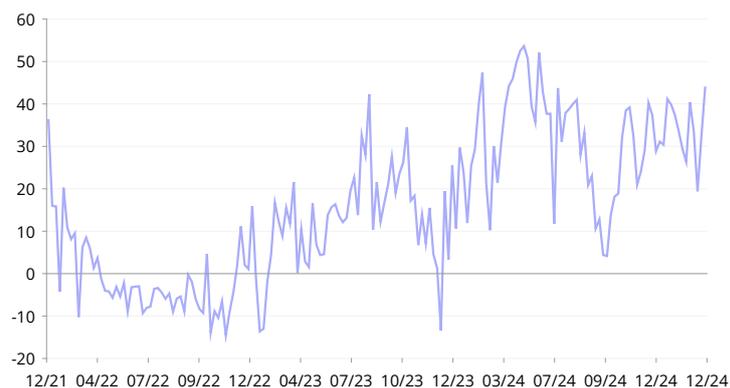
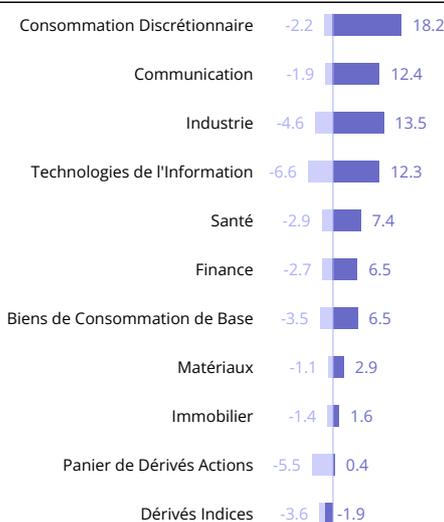
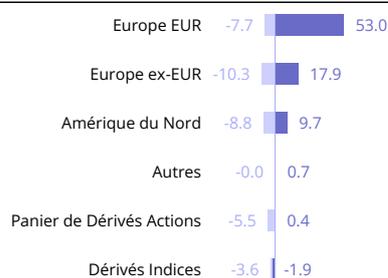
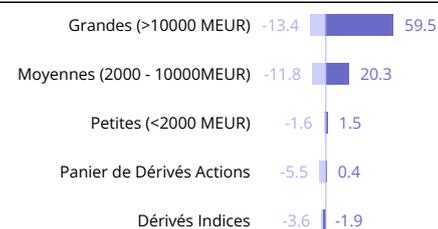
Malte Heiningger depuis le 01/01/2016

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 0%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

**CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES E EUR ACC****EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE**

Exposition Long Actions	79.8%
Exposition Short Actions	-36.0%
Exposition Nette Actions	43.8%
Exposition Brute Actions	115.8%

**EVOLUTION EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 3 ANS (% DE L'ACTIF)<sup>(1)</sup>****EXPOSITION PAR SECTEUR (%)****EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)****EXPOSITION PAR CAPITALISATION (%)**

Short Long

**PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG**

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	9.7%
PRADA SPA	Italie	Consommation Discrétionnaire	7.8%
FRESENIUS SE & CO KGAA	Allemagne	Santé	7.1%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	Communication	5.7%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	4.8%
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas	Finance	3.8%
DIAGEO PLC	Royaume-Uni	Biens de Consommation de Base	3.5%
SCHIBSTED ASA	Norvège	Communication	3.3%
OSRAM LICHT AG	Allemagne	Industrie	3.2%
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	Suisse	Consommation Discrétionnaire	3.1%
<b>Total</b>			<b>52.1%</b>

**PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT**

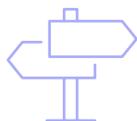
Région	Secteur	%
Suède	Immobilier	-1.4%
Suède	Technologies de l'Information	-1.2%
Etats-Unis	Matériaux	-1.1%
Etats-Unis	Technologies de l'Information	-1.1%
Etats-Unis	Technologies de l'Information	-1.1%
Allemagne	Santé	-0.9%
Pologne	Consommation Discrétionnaire	-0.9%
Etats-Unis	Technologies de l'Information	-0.9%
Royaume-Uni	Communication	-0.9%
Danemark	Industrie	-0.7%
<b>Total</b>		<b>-10.2%</b>

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch)

## ANALYSE DE GESTION



### ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Les actions européennes ont connu une performance mitigée en décembre, clôturant une année difficile marquée par l'instabilité politique et les vents contraires économiques.
- L'optimisme suscité en novembre par la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine s'est estompé, les investisseurs se tournant vers l'impact d'éventuels droits de douane américains et vers la question de savoir si le moteur franco-allemand de l'Union européenne allait s'enrayer.
- Aux États-Unis, le mois de décembre a marqué la fin turbulente d'une année par ailleurs excellente. Les investisseurs américains ont procédé à la traditionnelle prise de bénéfices de fin d'année et ont exprimé leurs inquiétudes quant aux prévisions de hausse des taux d'intérêt.
- Les valeurs technologiques les plus performantes ont été à l'origine des performances négatives, les investisseurs ayant encaissé les gains réalisés au cours d'une année florissante.



### COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En décembre, le Fonds a affiché une performance positive, tirée à la fois par nos positions « long » et « short ».
- Nos positions « core long » ont tiré notre performance sur la partie « long », avec Prada, SAP et Amazon qui ont particulièrement bien performé.
- Nos positions « trading long » ont pesé sur la performance en raison de la nature défensive de la plupart d'entre elles, des titres comme Deutsche Telekom, Aegon ou Vonovia faisant office de substituts aux obligations.
- Du côté des positions « short », nos « short » comptables ont continué à bien performer, de même que nos « short » défensifs dans les secteurs de la finance, des matériaux et de l'immobilier.



### PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- L'exposition nette de la stratégie est restée stable autour de 30% tout au long du mois, car nous gardons de fortes convictions dans les noms défensifs sur la partie longue.
- Notre exposition brute est restée stable dans une fourchette de 140-150%.
- Pour 2025, les problèmes de productivité en Europe posent des défis aux entreprises européennes, mais les 50 plus grandes entreprises européennes ne réalisent que 40% de leur chiffre d'affaires en Europe.
- Par conséquent, nous nous attendons à ce que les champions européens des industries oligopolistiques, qui sont des acteurs mondiaux dominants et les meilleurs opérateurs de leur catégorie, s'en sortent bien en 2025, avec la relocalisation de la fabrication, l'IA et les modernisations dans le domaine de la défense parmi les thèmes clés.
- En ce qui concerne les positions longues, nous maintenons une forte exposition sur des titres défensifs présentant des éléments idiosyncrasiques intéressants, en particulier dans les secteurs des télécommunications et de la santé.
- En ce qui concerne les positions « short », nous continuons à trouver de nombreux nouveaux titres dans les secteurs de l'industrie et de la technologie dont les bilans sont médiocres et dont les fondamentaux se détériorent, ce qui entraîne un resserrement des marges et des avertissements sur les bénéfices.

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions longues en actions;
- L'univers représentatif des positions longues du portefeuille est activement réduit;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence composite.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	25
Nombre d'émetteurs notés	25
Taux de couverture	100.0%

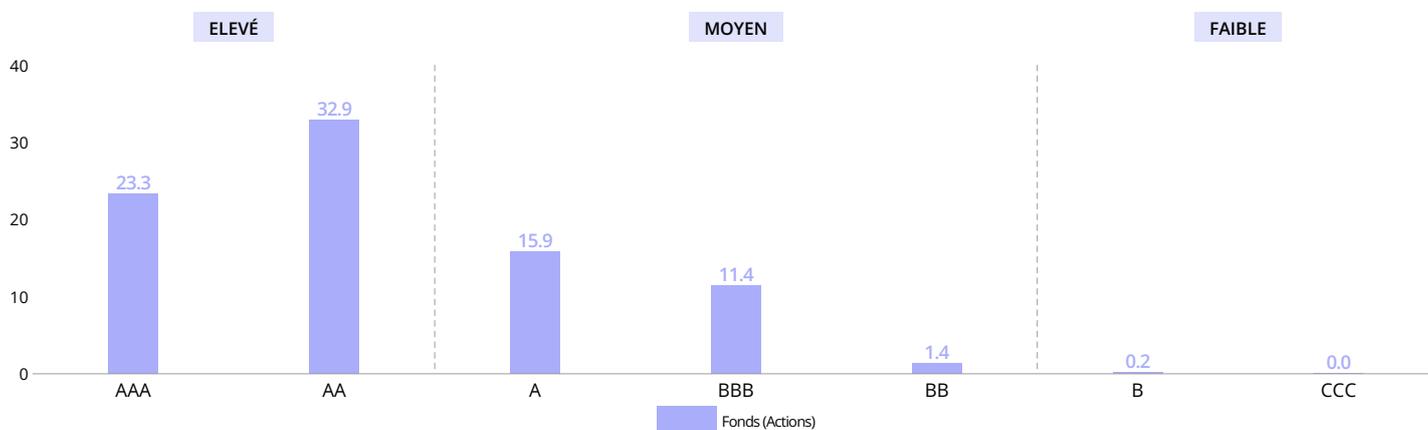
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Portfolio Long-Short European Equities E EUR Acc	AA
---	----

Source: MSCI ESG

### NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 57.5%

### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 31/12/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

*Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.*

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
ADIDAS AG	1.7%	AAA
ASR NEDERLAND NV	3.8%	AA
OSRAM LICHT AG	3.2%	AA
AEGON LTD	1.9%	AA
DSV AS	0.5%	AA

Source: MSCI ESG

\* Indicateur de référence : 75% MSCI Europe index + 25% S&P 500. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez-vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch)

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**Classification - Articles SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Méthodologie MSCI** : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée <sup>(1)</sup>	Coûts de sortie <sup>(2)</sup>	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>
A EUR Acc	19/11/2015	CEPAEAC LX	LU1317704051	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.83%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARPPFE LX	LU0992627298	Max. 0.85%	—	—	1.16%	0.83%	20%	—
F CHF Acc Hdg	15/11/2013	CARPPFC LX	LU0992627371	Max. 0.85%	—	—	1.17%	0.96%	20%	—
F USD Acc Hdg	15/11/2013	CARPPFU LX	LU0992627538	Max. 0.85%	—	—	1.13%	0.97%	20%	—
F GBP Acc Hdg	15/11/2013	CARPPFG LX	LU0992627454	Max. 0.85%	—	—	1.18%	0.96%	20%	—
E EUR Acc	19/11/2015	CEPEEAC LX	LU1317704135	Max. 2.25%	—	—	2.55%	0.83%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT :** Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/12/2024. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](http://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](http://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID. Carmignac Gestion Luxembourg SA, en sa qualité de Société de gestion de Carmignac Portfolio, a délégué la gestion des investissements de ce Compartiment à White Creek Capital LLP (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OCC447169) à compter du 2 mai 2024. White Creek Capital LLP est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority sous le numéro FRN : 998349.